

CONVOICATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

BOUYGUES

Société anonyme au capital de 334 777 583 €.
Siège social : 32, avenue Hoche, 75008 Paris.
572 015 246 R.C.S. Paris. — APE : 452B

Avis de convocation.

Mmes et MM. les actionnaires sont convoqués à Challenger, 1, avenue Eugène Freyssinet, 78280 Guyancourt, pour le jeudi 26 avril 2007, à 15 h 30, en assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

Partie ordinaire.

- Rapports du conseil d'administration, du président et des commissaires aux comptes.
 - Rapport du conseil d'administration.
 - Rapport du conseil d'administration sur la situation et l'activité de la société et des sociétés du Groupe pendant l'exercice 2006.
 - Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne.
 - Rapports des commissaires aux comptes sur l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice 2006.
 - Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président, pour celles des procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.
 - Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions.
 - Rapport spécial du conseil d'administration sur les rachats d'actions.

— Résolutions.

- Approbation des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006.
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice 2006.
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
- Ratification de la cooptation d'un administrateur (Patrick KRON).
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (Lucien DOUROUX).
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (Jean PEYRELEVADE).
- Renouvellement du mandat d'un administrateur (SCDM).
- Élection de deux administrateurs représentant les salariés actionnaires (Thierry JOURDAINE, Jean-Michel GRAS).
- Nomination d'un censeur (Alain POUYAT).
- Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions.

Partie extraordinaire.

- Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.
 - Rapport du conseil d'administration.
 - Rapport complémentaire du conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés.
 - Rapport complémentaire des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés.
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les autorisations d'augmentation de capital et d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription.
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe Bouygues adhérant à un plan d'épargne d'entreprise.
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'émission de bons de souscription d'actions attribués gratuitement aux actionnaires en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société.
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des mandataires sociaux et des membres du personnel salarié.
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les autorisations de création ou d'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
 - Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation de réduction du capital social par annulation d'actions achetées.

— Résolutions

- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou d'une société contrôlée par elle à plus de 50%.
- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices.
- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou d'une société contrôlée par elle à plus de 50%.
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription.

- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités fixées par l'assemblée générale, le prix d'émission par appel public à l'épargne, sans droit préférentiel de souscription, de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital.
- Délégation de pouvoirs donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres d'une société ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.
- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital, sans droit préférentiel de souscription, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange.
- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés ou des mandataires de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise.
- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions en conséquence de l'émission par une filiale de Bouygues, de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société.
- Autorisation donnée au conseil d'administration aux fins d'utiliser les délégations et autorisations à l'effet d'augmenter le capital en période d'offre publique portant sur les titres de la société.
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société.
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société ou des sociétés de son groupe, ou de certaines catégories d'entre eux, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre.
- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société.
- Modification des statuts.
- Pouvoirs pour formalités.

L'assemblée générale mixte se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

A. Formalités préalables à effectuer pour participer à l'assemblée : Les actionnaires souhaitant assister à cette assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, devront impérativement :

- pour les actionnaires nominatifs : être inscrits en compte nominatif au plus tard le lundi 23 avril 2007, à zéro heure, heure de Paris ;
- pour les actionnaires au porteur : faire établir, par l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres, une attestation de participation constatant l'inscription ou l'enregistrement comptable de leurs actions au plus tard le lundi 23 avril 2007, à zéro heure, heure de Paris.

B. Mode de participation à cette assemblée :

1. Les actionnaires désirant assister à cette assemblée pourront demander une carte d'admission de la façon suivante :

- pour les actionnaires nominatifs : demander une carte d'admission à la société Bouygues - Service Titres - 32 avenue Hoche - 75008 Paris (Numéro vert : 0 805 120 007 - Fax : 01 44 20 12 42) ;
- pour les actionnaires au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres, qu'une carte d'admission leur soit adressée par la société Bouygues au vu de l'attestation de participation qui lui aura été transmise ; l'actionnaire au porteur qui n'aurait pas reçu sa carte d'admission le lundi 23 avril 2007, à zéro heure, heure de Paris, pourra se faire délivrer directement l'attestation de participation par l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres.

2. Les actionnaires n'assistant pas personnellement à cette assemblée et souhaitant être représentés ou voter par correspondance pourront :

- pour les actionnaires nominatifs : renvoyer le formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance, qui leur sera adressé avec la convocation, à la société Bouygues - Service Titres, 32 avenue Hoche, 75008 Paris ;
- pour les actionnaires au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres, un formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance et le renvoyer, accompagné de l'attestation de participation, à la société Bouygues - Service Titres, 32 avenue Hoche, 75008 Paris. Les formulaires de vote par correspondance devront être reçus effectivement par la société Bouygues - Service Titres – 32, avenue Hoche, 75008 Paris, au plus tard le lundi 23 avril 2007, à minuit, heure de Paris.

3. Conformément à l'article 136-III du décret du 23 mars 1967 modifié, lorsque l'actionnaire aura déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir, demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation pour assister à l'assemblée, il ne pourra plus choisir un autre mode de participation.

L'avis prévu par l'article 130 du décret du 23 mars 1967 a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* n° 30 du 9 mars 2007. Un avis rectificatif a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* n° 35 du 21 mars 2007.

Le conseil d'administration.

0703856